

## DELIBERATION N° 1

PRESENTEE PAR LE BUREAU  
RELATIVE A LA CREATION D'UN BARREAU TGV « PICARDIE-ROISSY »

Convoqués : 36  
Présents : 19  
Votants : 19  
Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Ville d'AMIENS a été laissée à l'écart du réseau TGV depuis l'inauguration en 1996 du TGV Nord – Paris – Lille – Londres.

Le projet de barreau « Picardie-Roissy », sans corriger pleinement cette injustice, constitue toutefois une chance historique de connecter AMIENS et le GRAND AMIENOIS au réseau TGV grâce à une voie nouvelle de 7 kilomètres joignant la gare de ROISSY TGV à la ligne PARIS-CREIL-AMIENS.

Cette nouvelle desserte ferroviaire permettra un accès rapide et direct à l'aéroport de ROISSY et au pôle de 100 000 emplois qu'il regroupe.

Ainsi, les salariés et les voyageurs pourront rejoindre cet aéroport dans de meilleures conditions.

Par ailleurs, des dessertes TGV au départ d'AMIENS permettront des liaisons directes avec les branches Est, Sud-Est et Atlantique du réseau TGV national grâce à l'interconnexion en gare de ROISSY.

L'accessibilité renforcée à AMIENS favorisera le rayonnement de la ville et de son bassin d'emploi en favorisant le développement économique.

Le Secteur des Métiers, fort de 1 870 entreprises sur AMIENS METROPOLE et 3 350 dans l'arrondissement d'AMIENS, est donc tout particulièrement concerné par le développement de ce territoire sous toutes ses formes.

Ainsi, qu'il s'agisse des activités de l'Alimentation, de la Fabrication, du Bâtiment et des Services, toutes les entreprises sont concernées par le renforcement de l'attractivité de notre capitale régionale.

Aussi, les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme, réunis en Assemblée Générale le 29 Juin 2010, apportent unanimement leur soutien à la création du barreau ferroviaire Picardie/Roissy.

**Boves, le 6 Juillet 2010**  
**Extrait certifié conforme**  
**Le Président**



  
**Alain BETHFORT**